



## DISTRIBUTION | AGREAGE 1 : CONNAISSANCE DES PRODUITS, DE LA FILIÈRE ET DU CONTRÔLE QUALITÉ

**OBJECTIFS** | Perfectionner la connaissance des participants sur la filière et les produits de la mer

- Initier la connaissance des participants sur les acteurs de la mise en marché des produits de la pêche maritime aquaculture
- Connaître et reconnaître les principales espèces marines
- Connaître les fondamentaux du contrôle qualité

### PROGRAMME

- Connaissance des espèces marines
  - Classification poissons/crustacés/mollusques
  - Classification par famille
  - Biologie et morphologie par famille
  - Reconnaissance des 20/80 sur photos et sur site
  - Mode de production par famille
  - Présentation commerciale des produits
  - Dénominations commerciales des produits
  - Dénominations officielles
  - Tailles minimales biologiques et calibres de commercialisation
  - Reconnaissance et présentation des 20/80 de la gamme LS
- Les filières d'approvisionnement en produits sauvages
  - Présentation de l'activité
  - Techniques et engins de pêche utilisés
  - Incidences sur la qualité et la disponibilité des produits
  - Avenir de la pêche Française
- Les acteurs de la mise en marché
  - Le fonctionnement des criées
  - Le travail du mareyeur
  - Évolution pour la distribution
- La conchyliculture et la pisciculture marine
  - Présentation des activités ostréicoles, mytilicoles et salmonicoles
  - La réglementation spécifique aux coquillages
- Les spécificités des différentes filières d'approvisionnement
  - Les achats
  - La logistique
  - Le conditionnement des produits
  - Les règles d'étiquetage et la traçabilité
- Le soin apporté à la manipulation des produits
  - La fragilité du produit
  - La notion de qualité
  - Les BPH et la chaîne du froid
  - Les obligations légales à réception : température, étiquetage, conditionnement...
- L'évaluation de la fraîcheur des Produits de la Mer
  - L'évaluation sensorielle de la fraîcheur
  - Le barème de cotation Européen de la fraîcheur
- Le respect de la réglementation en magasin
  - Les exigences réglementaires : tailles minimales biologiques et calibres de commercialisation, températures réglementaires, DLC
  - La réglementation spécifique aux coquillages et crustacés
  - La traçabilité et l'étiquetage réglementaire
- Synthèse de la formation, Test de validation des acquis

**PRÉ-REQUIS** | Conditions de réussite

- Agréés et réceptionnaires
- S'impliquer lors de la formation
- Être en mesure de mettre en pratique les techniques présentées lors de la formation

### MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation par le formateur : mise en situation et reformulation (remise d'une attestation de formation individualisée)
- Évaluation par le stagiaire : questionnaire d'évaluation
- Evaluation par le dirigeant : entretien post-formation

### INTERVENANT

- Formateur spécialisé en poissonnerie et produits de la mer

### MODALITES \*

- Durée : 21 heures sur 3 jours (2+1)
- 1 à 8 personnes maximum
- Modalités pédagogiques : exposé, échanges d'expériences, mise en situation et corrigé
- Rôle du formateur : apport théorique et évaluations des acquis
- Matériel utilisé : diaporama, documents techniques
- Documents remis aux participants : contenu du cours et documents techniques
- Participation à des mises en situations et échanges

\* CONTENU | Le contenu et l'organisation de la formation seront adaptés à la demande et aux spécificités du client.